



Groupe OKWind

Rapport semestriel

Au 30.06.2022



TABLE DES MATIERES

1. Présentation de Groupe OKWind
2. Rapport semestriel d'activité
 - 2.1. Evènements significatifs du 1^{er} semestre 2022
 - 2.2. Présentation générale du résultat et de la situation financière
 - 2.3. Evènements postérieurs à la clôture du 1er semestre 2022
3. Etats financiers intermédiaires
4. Rapport examen limité

1. Présentation de Groupe OKWind

Acteur de la transition énergétique, le groupe OKwind est spécialisé dans la conception, la fabrication et la vente de systèmes de génération d'énergie principalement dédiés à permettre à ses clients de générer et consommer leur propre énergie renouvelable : l'autoconsommation.

Les solutions conçues par le groupe OKwind se présentent comme une réponse à la hausse structurelle des coûts énergétiques tant pour les industriels, exploitations agricoles et collectivités territoriales, avec son offre OKwind, que pour les particuliers, avec son offre Lumioo.

Les trackers photovoltaïques bi-axes et bi-faces, développés par le groupe OKwind sont conçus afin d'obtenir une production d'énergie maximale, stable et linéaire du lever au coucher du soleil et supérieure de 70% aux installations photovoltaïques fixes en toiture¹. Le groupe OKwind associe à ses trackers des solutions de management de l'énergie développées par le bureau de Recherche et développement qui permettent d'optimiser la production d'énergie sur le site de ses clients ainsi que leur consommation de l'énergie produite localement.

Le groupe OKwind a en effet développé une technologie qui permet d'optimiser l'autoconsommation énergétique en couplant génération d'énergie renouvelable à haute performances d'une part et management de l'énergie d'autre part notamment grâce à des solutions d'intelligence artificielle (« IA ») et de machine Learning. Cette technologie est protégée par un portefeuille de 4 brevets, 2 nouveaux brevets étant en cours de dépôt, et validée par 12 années de R&D et plus de 2.000 installations à travers la France.

En positionnant la production d'énergie au plus près du consommateur final, les offres du groupe OKwind garantissent un circuit court, évitant ainsi une déperdition de l'énergie lors de son transport tout en apportant une réponse durable et immédiate à la transition énergétique.

Par ailleurs, le processus de production d'énergie développé par le groupe OKwind présente l'avantage d'afficher une empreinte carbone des kilowattheures (kWh) produits presque 2 fois inférieure à celle du parc photovoltaïque français².

Présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'autoconsommation (qualification du site, démarches administratives, installation, maintenance), le groupe OKwind apporte une solution clés en main à ses clients dans le domaine de l'autoconsommation et du management de l'énergie.

Cette proposition de valeur lui permet d'être leader sur le marché français de l'autoconsommation individuelle des sites professionnels en basse tension (puissance installée comprise entre 18 et 250 kilowatts-crête (kWc)). Le groupe OKwind adresse 3 verticales sur ce marché à fort potentiel de croissance : (i) les exploitations agricoles (filiales bovine, avicole et porcine), (ii) les industries et les collectivités territoriales avec son offre OKwind dédiée au marché BtoB et (iii) les particuliers avec son offre Lumioo dédiée au marché BtoC.

2. Rapport semestriel d'activité

¹ Source : différentiel de production entre une installation fixe en toiture et un tracker OKWind à iso puissance, calculé par la Société à l'aide du logiciel de la profession PVGIS

² Documentation Base Carbone (ADEME)

2.1. Evènements significatifs du 1^{er} semestre 2022

Evolution de la forme juridique de la Société

Par décision de l'assemblée générale mixte du 6 mai 2022, Groupe OKwind initialement constituée sous la forme de société par actions simplifiée, a été transformée en société anonyme et s'est dotée d'un conseil d'administration.

Remboursement anticipé des obligations convertibles

A l'occasion de l'introduction en bourse de la Société sur Euronext Growth Paris, toutes les OCA émises et non converties à cette date ont été remboursées par anticipation avec l'application d'une prime de non-conversion de 10% conduisant à la constatation d'une créance totale de 1,5 M€ (prime de non-conversion incluse). Cette souscription a été réalisée par voie de compensation de créances et a donné droit à un nombre d'actions égal au montant de la créance, divisé par le prix des actions offertes au public dans le cadre de l'introduction en bourse.

Augmentation de capital

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés, le Président de la société Groupe OKwind a constaté, en date du 1er avril 2022, l'expiration de la période d'acquisition des actions attribuées gratuitement, et en conséquence la réalisation de l'augmentation de capital social résultant de l'attribution définitive des actions, par prélèvement d'une somme de 17 k€ sur les réserves indisponibles, et la création et l'émission de 16.960 actions d'un (1) euro chacune.

Financements à moyen terme

Pour le financement de ses dépenses de développement, et la poursuite de sa stratégie de croissance industrielle et commerciale, le Groupe OKwind a souscrit des emprunts Moyen Terme pour un total de 3,8M€, sur des durées de 5 à 8 ans.

Relations contractuelles et financières avec la société Purecontrol

Afin de permettre à Groupe Okwind d'élargir rapidement son offre d'autoconsommation et de management de l'énergie dans le secteur eau-assainissement, la Société a acquis en juin 2021 une participation minoritaire (14,7% du capital) dans la société Purecontrol, spécialisée dans la régulation intelligente par intelligence artificielle pour la gestion de l'eau, l'industrie et la performance énergétique.

En date du 20 avril 2022, Groupe Okwind a souscrit un emprunt obligataire convertible en actions émises par Purecontrol à hauteur de 150.000 euros (1.500.000 OCA au prix de 0,10€) à échéance du 16 juin 2026.

Par ailleurs, la Société a conclu un partenariat commercial avec Purecontrol afin de proposer une offre intégrée couplant génération et management de l'énergie et à également souscrit un contrat avec Purecontrol de licence logicielle.

Signature d'une convention de partenariat avec le Crédit Agricole

La Société a conclu le 30 mai 2022 avec 8 caisses régionales du Crédit Agricole (Ille-et-Vilaine, Morbihan, Côtes d'Armor, Finistère, Touraine-Poitou, Centre-Loire, Centre Ouest et Val de France) une

convention de partenariat visant à organiser la promotion des offres du Groupe auprès des clients de ces différentes caisses régionales du Crédit Agricole. Dans le cadre de ce partenariat :

- les clients de ces caisses du Crédit Agricole, susceptibles de devenir des clients du Groupe, seront mis en relation avec la Société ;
- le Crédit Agricole proposera des solutions de financement à ses clients qui passeraient commande auprès du Groupe.

2.2. Présentation générale du résultat et de la situation financière

Compte de résultat simplifié

<i>en Keuros</i>	2022.06	2021.06
<i>Chiffre d'affaires</i>	13 500	9 519
<i>EBITDA</i>	-102	-208
Résultat d'exploitation	-729	-620
Résultat financier	-285	-137
Résultat exceptionnel	-7	-4
Impôt sur les bénéficiaires	167	166
Résultat net de l'ensemble consolidé	-854	-595

Activités <i>en Keuros</i>	B to B		B to C		TOTAL	
	2022.06	2021.06	2022.06	2021.06	2022.06	2021.06
<i>Chiffre d'affaires</i>	11 561	8 664	1 939	855	13 500	9 519
<i>Résultat d'exploitation</i>					-729	-620
Dotations et reprises amort. & prov. d'exploitation					-626	-412
<i>EBITDA</i>	227	54	-329	-262	-102	-208
Taux d'EBITDA	2,0%	0,6%	-17,0%	-30,6%	-0,8%	-2,2%

Le chiffre d'affaires semestriel 2022 s'établit à 13,5 M€, en augmentation de +42% par rapport au S1 2021 et se répartit de la manière suivante :

- 86% du chiffre d'affaires réalisé auprès du BtoB : 11,6 M€, en progression de +33%,
- 14% du chiffre d'affaires réalisé auprès du BtoC : 1,9 M€, en très forte hausse, +127%.

L'accélération de l'activité sur les trois verticales de Groupe OKwind (exploitations agricoles, collectivités/sites industriels et particuliers) bénéficie d'un contexte de marché favorable. L'environnement tarifaire haussier conjugué à la prise de conscience grandissante en faveur de solutions d'énergie plus respectueuses de l'environnement ont soutenu la dynamique commerciale de la Société.

Le carnet de commandes a fortement progressé et s'établissait à 18,5 M€ au 30 juin 2022, contre 5,4 M€ au 30 juin 2021.

Au cours du premier semestre 2022, le Groupe enregistre une hausse des achats consommés (matières premières, fournitures et autres approvisionnements) de +52% en lien avec la hausse de l'activité. Les charges de personnel augmentent également suite aux recrutements effectués afin de structurer les équipes (139 salariés au 30 juin 2022 vs. 113 au 30 juin 2021) conformément au plan de développement.

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 3,8 M€ et intègrent des frais de sous-traitance liés à l'installation sur site des trackers par des prestataires spécialisés, l'ouverture de nouvelles agences et l'installation du siège social à Torcé.

Après prise en compte de ces éléments au 30 juin 2022, l'EBITDA est proche de l'équilibre à -0,1 M€. Le taux d'EBITDA (-0,8%), s'améliore nettement par rapport au premier semestre 2021 (-2,2%), tout en intégrant la mise en place d'une politique de stockage maîtrisée afin d'anticiper la montée en charge de l'activité historiquement plus élevée au second semestre, saisonnalité qui devrait toutefois s'estomper en 2023.

Bilan simplifié

<i>en Keuros</i>	2022.06	2021.12
Immobilisations	12 125	10 593
Stocks	3 325	1 775
Créances clients et autres créances	13 902	13 523
Disponibilités	6 415	2 726
Total Actif	35 766	28 617

<i>en Keuros</i>	2022.06	2021.12
Capitaux propres	8 799	9 653
Provisions	243	262
Emprunts & dettes financières	17 298	11 859
Fournisseurs et comptes rattachés	4 266	2 942
Autres dettes	5 160	3 901
Total Passif	35 766	28 617

Au 30 juin 2022, la société possède une situation bilancielle solide avec des capitaux propres qui s'élèvent à 8,7M€, en baisse de 854K€ depuis le 31 décembre 2021 correspondant au résultat net de la période.

Au 30 juin 2022, la position de trésorerie du Groupe s'élevait à 6,4 M€, contre 1,3 M€ au 30 juin 2021, soit une hausse de 3,7M€ par rapport à la clôture annuelle 2021 et qui s'explique principalement par de nouveaux financements bancaires..

Depuis, les ressources financières de la Société ont été renforcées à hauteur de 20,5 M€ grâce au succès de l'introduction en bourse réalisée en juillet 2022 et de l'émission d'une obligation convertible de 3,0 M€.

2.3. Evènements postérieurs à la clôture du 1er semestre 2022

Introduction en bourse

La société Groupe OKwind a été introduite en bourse sur le marché Euronext Growth à Paris le 7 juillet 2022. Le produit brut de l'émission de 1 726 656 actions nouvelles et de la cession de 139 879 actions cédées s'élève à 20,2 M€ et permettra d'accompagner le développement de la société.

L'option de surallocation a été partiellement exercée en date du 4 août 2022, donnant lieu à l'émission de 30.810 actions ordinaires nouvelles supplémentaires au prix de 10,81 €, soit un montant total de 0,3 M€, permettant de porter la taille de l'Offre à 20,5 M€.

La société Portzamparc a mis en œuvre un contrat de liquidité à compter du 5 août 2022, étant précisé qu'une somme de 200 000€ en espèce a été affecté au compte de liquidité.

Conseil d'administration

Suite à l'introduction en bourse, le conseil d'administration de la société Groupe OKWind a acté, en date du 26 juillet 2022, les nominations de Madame Florence LAGRANGE et de Madame Marie-Yvonne CHARLEMAGNE en qualité d'administratrices indépendantes de la Société. Et ce, pour une durée de trois (3) années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Partenariat avec la société Sofiproteol (Groupe Avril) :

En date du 31 août, le Groupe OKwind a émis 30 obligations convertibles en action pour une valeur nominale de 100 K€, soit un total de 3 M€ intégralement souscrites par la société Sofiprotéol (Groupe Avril), société de financement et de développement auprès des entreprises du monde agro-industriel et agroalimentaire. Grâce à cet accord et aux ressources financières complémentaires apportées par Sofiprotéol, Groupe OKwind va accélérer le déploiement d'une source d'énergie bas carbone et compétitive, notamment au sein des exploitations agricoles, renforçant ainsi son action en faveur de la transition énergétique et son accompagnement du monde agricole et des unités de production.

Développement commercial & Accord avec la coopérative des poulets de Janzé

La société a conclu un accord commercial le 8 septembre 2022 avec la coopérative poulets de Janzé (35). Cet accord va permettre aux 63 producteurs-adhérents concernés d'atteindre à minima 35% d'autonomie énergétique grâce aux solutions OKWind. Cet accord permet l'installation en 6 mois, de 1,4 mégawatt-crête, soit une capacité moyenne de production globale de 2,6 Giga Wh.

La Société a également poursuivi son développement commercial en participant aux salons professionnels de référence, sur la verticale Collectivités et sites industriels (Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, Congrès de la FNCCR) et la verticale exploitations agricoles (SPACE – Salon international de l'élevage – et au Sommet de l'Élevage).

En parallèle, Groupe OKwind a poursuivi la commercialisation de ses trackers avec sa troisième verticale à destination des particuliers (Lumioo) capitalisant sur son expertise en Web marketing.

Chiffre d'affaires et carnet de commandes du 3^{ème} trimestre 2022

Les prises de commandes fermes enregistrées depuis le 1er janvier de l'exercice en cours, consolidées à fin septembre 2022 sont en très forte hausse et s'élèvent à 47,3 M€, comparé à 17,6M€ en septembre 2021 (+145%). En conséquence, le carnet de commandes au 30 septembre 2022 s'établit à 30,6 M€ par rapport à 6,4 M€ au 30 septembre 2021.

Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2022 progresse de +70% et atteint 22,5 M€, contre 13,2 M€ un an plus tôt

Confirmation des objectifs financiers

S'appuyant sur ce solide carnet de commande au 30 septembre 2022, OKWind confirme, sur la base des hypothèses détaillées à la Section 2.7.1 du Document d'enregistrement approuvé par l'AMF le 31 mai 2022, les objectifs fixés lors de son introduction en Bourse, à savoir :

- un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros et un taux d'EBITDA d'environ 10% en 2022 ;
- un chiffre d'affaires de 175 millions d'euros et un taux d'EBITDA d'environ 20% en 2026

Au-delà de l'exercice en cours, la visibilité reste bonne avec des projets signés ou en cours de signature de dimension toujours plus importante.

3. Rapport examen limité & Etats financiers intermédiaires

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés

Groupe OKwind

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6 475 000 euros
Le Haut Montigné
35370 TORCE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 et du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

Grant Thornton

Parc Edonia – Bâtiment G
Rue de la Terre Victoria
35760 Saint-Grégoire Cedex

Cogep Audit Cholet

7, boulevard de Touraine
49300 Cholet

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés

GROUPE OKWIND

Période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021 et du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de GROUPE OKWIND et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels consolidés de celle-ci, relatifs aux périodes du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021, et du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels consolidés pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français le fait que les comptes semestriels consolidés présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation ainsi que le résultat de ses opérations pour les périodes écoulées.

Saint-Grégoire et Cholet, le 18 octobre 2022

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Stéphane Bougreau
Associé

Cogep Audit Cholet



Sébastien Guillois
Associé

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
SEMESTRIELS**

**AU 30 JUIN 2022
ET
AU 30 JUIN 2021**



Sommaire

1. ETATS FINANCIERS	3
1.1. Bilan consolidé	3
1.2. Compte de résultat consolidé par nature.....	4
1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidés.....	4
1.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	5
2. ANNEXE	6
2.1. Faits marquants	6
2.2. Référentiel comptable	7
2.3. Méthodes comptables	7
2.4. Informations relatives au périmètre de consolidation	11
2.5. Retraitements de consolidation	12
2.6. Information sectorielle	12
3. DETAIL DES COMPTES DU BILAN	13
3.1. Immobilisations incorporelles.....	13
3.2. Ecart d'acquisition.....	14
3.3. Immobilisations corporelles.....	15
3.4. Immobilisations financières	16
3.5. Titres non consolidés.....	16
3.6. Titres mis en équivalence.....	16
3.7. Autres actifs	17
3.8. Ventilation des créances par échéance	18
3.9. Ventilation des créances clients par échéance à court terme	18
3.10. Trésorerie nette.....	18
3.11. Composition du capital social.....	19
3.12. Provisions pour risques et charges	19
3.13. Emprunts et dettes financières	20
3.14. Emprunts obligataires.....	21
3.15. Autres passifs	22
3.16. Impôts différés	23
3.17. Reports déficitaires	23
3.18. Ventilation des dettes par échéance	24
4. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.1. Chiffre d'affaires et EBITDA par activité	25
4.2. Autres produits d'exploitation.....	25
4.3. Achats consommés.....	25
4.4. Autres charges d'exploitation	26
4.5. Impôts et taxes.....	26
4.6. Charges de personnel.....	26
4.7. Dotations / reprises d'amortissements & provisions d'exploitation.....	27
4.8. Résultat financier.....	27
4.9. Résultat exceptionnel.....	27
4.10. Taux d'imposition	27
4.11. Impôts sur les bénéfices / ventilation impôts exigibles / différés	28
4.12. Résultat par action et résultat dilué par action	28
5. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES	29
5.1. Transactions avec les parties liées	29
5.2. Effectif moyen	29
5.3. Engagement de retraite et avantages similaires	29
5.4. Engagements hors bilan	30
5.5. Rémunérations allouées aux organes d'administration, de surveillance et de direction.....	30
5.6. Honoraires des commissaires aux comptes	30
6. Evènements postérieurs à la clôture	30

1. ETATS FINANCIERS

1.1. Bilan consolidé

<i>en Keuros</i>	Note	2022.06	2021.12
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles	3.1	9 605	8 497
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	3.2	4 955	4 955
Immobilisations corporelles	3.3	1 314	1 128
Immobilisations financières	3.4	1 011	773
Titres mis en équivalence	3.6	195	195
Total actif immobilisé		12 125	10 593
Stocks et en-cours	3.7	3 325	1 775
Clients et comptes rattachés	3.7 / 3.8 / 3.9	11 673	12 443
Autres créances et comptes de régularisation	3.7 / 3.8	2 229	1 080
Valeurs mobilières de placement	3.7	0	0
Disponibilités	3.10	6 415	2 726
Total Actif		35 766	28 617

<i>en Keuros</i>	Note	2022.06	2021.12
Capital	1.4	6 475	6 458
Primes liées au capital		0	0
Réserves et Résultat consolidé	1.4	2 324	3 195
Total capitaux propres		8 799	9 653
Intérêts minoritaires			
Provisions	3.12	243	262
Emprunts et dettes financières	3.13 / 3.14 / 3.18	17 298	11 859
Fournisseurs et comptes rattachés	3.15 / 3.18	4 266	2 942
Autres dettes et comptes de régularisation	3.15 / 3.16 / 3.18	5 160	3 901
Total Passif		35 766	28 617

1.2. Compte de résultat consolidé par nature

en Keuros	Note	2022.06	2021.06
Chiffre d'affaires	4.1	13 500	9 519
Autres produits d'exploitation	4.2	1 186	630
Achats consommés	4.3	-6 675	-4 379
Charges de personnel	4.6	-4 202	-3 330
Autres charges d'exploitation	4.4	-3 783	-2 539
Impôts et taxes	4.5	-129	-108
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	4.7	-626	-412
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-729	-620
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-729	-620
Charges et produits financiers	4.8	-285	-137
Charges et produits exceptionnels	4.9	-7	-4
Impôt sur les bénéfices	4.11	167	166
Résultat net des entreprises intégrées		-854	-595
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		-854	-595
Intérêts minoritaires			
Résultat net (part du groupe)		-854	-595
Résultat par action en €		-0,13	-0,09
Résultat dilué par action en €		-0,13	-0,08

1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidés

en Keuros	Note	2022.06	2021.12	2021.06
Résultat net total des sociétés consolidées	1.2	-854	1 283	-595
Elimination des amortissements et provisions	3.12 / 4.7 / 4.8 / 4.9	507	897	438
Elimination de la variation des impôts différés	4.11	-4	163	-3
Elimination des plus ou moins values de cession	4.9	2	114	4
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence			-16	
Total marge brute d'autofinancement		-349	2 441	-156
Variation des stocks liée à l'activité	3.7	-1 550	374	-496
Variation des créances liées à l'activité	3.7	-368	-4 906	-767
Variation des dettes liées à l'activité	3.15	2 584	1 403	123
Flux net généré par (affecté à) l'activité		317	-688	-1 296
Acquisition d'immobilisations	3.1 / 3.3 / 3.4	-1 728	-2 705	-1 644
Cession d'immobilisations	3.3 / 3.4	12	82	61
Incidence des variations de périmètre				
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements		-1 716	-2 622	-1 584
Emissions d'emprunts	3.13	5 341	2 127	1
Remboursements d'emprunts	3.13	-2 104	-1 930	-1 151
Variation nette des concours bancaires	3.13	1 850	1 150	650
Total flux net provenant du (affecté au) financement		5 088	1 347	-501
Variation de trésorerie		3 689	-1 963	-3 380
Trésorerie d'ouverture		2 726	4 690	4 690
Trésorerie de clôture		6 415	2 726	1 309

1.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021

<i>en Keuros</i>	Capital	Primes liées	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe
Situation à la clôture de l'exercice 2020.12	6 458	0	931	981	8 371
Affectation du résultat de l'exercice n-1			981	-981	0
Part du groupe dans le résultat				-595	-595
Augmentation de capital					0
Situation à la clôture de l'exercice 2021.06	6 458	0	1 912	-595	7 775

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

<i>en Keuros</i>	Capital	Primes liées	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe
Situation à la clôture de l'exercice 2021.12	6 458	0	1 913	1 283	9 653
Affectation du résultat de l'exercice n-1			1 283	-1 283	0
Part du groupe dans le résultat				-854	-854
Augmentation de capital (1)	17	0	-17	0	0
Situation à la clôture de l'exercice 2022.06	6 475	0	3 178	-854	8 799

(1) Cf § 2.1 et 3.11

2. ANNEXE

Les comptes consolidés semestriels du Groupe OKwind ont été arrêtés le 17 octobre 2022 simultanément par le Conseil d'administration de la société GROUPE OKwind au titre des périodes intermédiaires au 30 juin 2021 et 30 juin 2022, dans le contexte de présentation des premiers comptes consolidés semestriels.

2.1. Faits marquants

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022 :

Evolution de la forme juridique : Par décision de l'assemblée générale mixte du 6 mai 2022, la société GROUPE OKwind initialement constituée sous la forme de société par actions simplifiée, a été transformée en société anonyme et s'est dotée d'un conseil d'administration, avec effet au 20 juin 2022 (date d'approbation du prospectus relatif au projet d'introduction en bourse de la société sur le marché Euronext Growth Paris).

Remboursement anticipé des OCA : Dans la perspective de l'admission des titres de la société GROUPE OKwind sur Euronext Growth Paris (cf § 6), les parties au contrat d'émission d'obligations convertibles en actions ont convenu du remboursement anticipé de la totalité des dites obligations en juin 2022 – cf § 3.14.

Augmentation de capital : En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés, le Président de la société GROUPE OKwind a constaté, en date du 1er avril 2022, l'expiration de la période d'acquisition des actions attribuées gratuitement, et en conséquence la réalisation de l'augmentation de capital social résultant de l'attribution définitive des actions, par prélèvement d'une somme de 17 k€ sur les réserves indisponibles, et la création et l'émission de 16.960 actions d'un (1) euro chacune.

Financements moyen terme : Pour le financement de ses dépenses de développement, et la poursuite de sa stratégie de croissance industrielle et commerciale, la société GROUPE OKwind a souscrit des emprunts pour un total de 3.810 k€, sur des durées de 5 à 8 ans.

Relations contractuelles et financières avec la société Purecontrol : En date du 20 avril 2022,

- la société GROUPE OKwind a conclu un contrat de partenariat commercial avec la société Purecontrol afin de proposer une offre intégrée couplant génération et management de l'énergie ;
- la société Purecontrol a consenti un contrat de licence logicielle à la société GROUPE OKwind ;
- la société GROUPE OKwind a souscrit la Tranche 2 de l'emprunt obligataire convertible en actions émis par la société Purecontrol, à hauteur de 150 k€ (1.500.000 OCA au prix de 0,10 €) – cf § 3.4 et 3.5.

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021 :

Activité de la période : Le Groupe OKwind a lancé son activité commerciale auprès des clients Industrie et collectivités territoriales, avec notamment la mise en place d'un réseau commercial dédié et la participation à des salons commerciaux.

Remboursement de l'emprunt obligataire simple : La société GROUPE OKwind a procédé au remboursement à l'échéance contractuelle de l'emprunt obligataire simple d'un montant de 492 k€.

Portefeuille de participations : La société GROUPE OKwind a pris une participation de 14,17 % dans la société Purecontrol, ayant pour activité la fourniture de solutions de maîtrise de l'énergie. A chaque action souscrite est attaché un bon de souscription d'actions -BSA-, émis gratuitement, qui donnera droit à la souscription d'une action nouvelle, à exercer selon les termes et conditions du contrat et au plus tard le 16 juin 2025. La société a souscrit 22.265 BSA.

Par ailleurs, elle a souscrit à l'emprunt obligataire convertible en actions, à hauteur de 150 k€ (1.500.000 OCA au prix de 0,10 €), à échéance du 16 juin 2026, rémunéré au taux annuel de 4 %, et assorti d'une prime de non-conversion au taux de 7 %.

Changement de siège social : En février 2021, le siège social du Groupe a été transféré à TORCE – 35370, Zone du Haut Montigné.

2.2. Référentiel comptable

Les comptes consolidés semestriels ont été établis en conformité avec le règlement N° 2020-01 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés, règlement homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020.

Le règlement ANC 2020-01 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 ; il introduit des dispositions relatives à l'établissement des premiers comptes consolidés, dont le principe d'application rétrospective des règles et méthodes comptables applicables. En conséquence, les ajustements qui résultent de l'application rétrospective du règlement sont comptabilisés en capitaux propres d'ouverture de l'exercice comparatif.

Par ailleurs, les comptes consolidés semestriels respectent les principes comptables définis ci-dessous :

- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Continuité de l'exploitation.

Les montants indiqués dans les états financiers consolidés semestriels sont arrondis au millier d'euros le plus proche et comprennent des données individuellement arrondies. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

2.3. Méthodes comptables

L'annexe énonce les principales méthodes comptables du groupe de manière à assurer une bonne compréhension des comptes consolidés semestriels, compte tenu des activités menées par le groupe et de ses transactions.

Cette liste de méthodes identifie celles retenues par le groupe lorsqu'un choix est possible et a des incidences significatives.

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition et la part de l'entité acquéreuse dans les actifs et passifs identifiables évalués selon les articles 232-1 du règlement ANC 2020.01 et suivants, à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition.

Il est inscrit à l'actif immobilisé un écart d'acquisition positif.

Le Groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

- Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.
- Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective. A chaque clôture des comptes, lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué.

Le test de dépréciation vise à comparer la valeur comptable des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) avec la valeur d'usage.

La valeur d'usage est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (méthode Discounted Cash Flow) couvrant une période à moyen terme. Au-delà il est retenu un taux de croissance à l'infini n'excédant pas le taux de croissance à long terme du secteur d'activité.

Les flux futurs de trésorerie sont actualisés par le coût moyen pondéré du capital du groupe (WACC) comprenant selon le contexte une prime de risque spécifique.

Dépréciation de l'écart d'acquisition : Si la valeur d'usage devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur d'usage par le biais d'une dépréciation. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production, hors charges financières.

Dépenses de développement

Le groupe, grâce à ses équipes d'ingénieurs et le recours à des compétences externes, étudie et met au point les outils nécessaires à son développement auprès de nouveaux secteurs d'activité, et au maintien de son avancée technologique.

Les dépenses de développement sont capitalisées quand les critères suivants sont remplis :

- démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement,
- capacité de l'immobilisation à générer des avantages économiques futurs probables,
- évaluation fiable du coût de cet actif.

Elles sont composées de coûts liés spécifiquement au développement d'un produit et sont évalués à leur coût de production.

Les frais de développement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans dès leur date de mise en service.

Compte tenu des délais rapides de développement des projets et des mises à jour régulières, le groupe a opté pour une annualisation de certains projets logiciels en procédant à l'amortissement au 1^{er} janvier de l'année suivant celle de l'activation.

Une provision pour dépréciation complémentaire peut être constatée lorsque les critères d'activation présentés ci-dessus ne sont plus respectés.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale (brevets) ou à leur durée d'utilisation prévue.

Les logiciels et les sites internet sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, hors charges financières.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Le mode d'amortissement utilisé par le groupe est le mode linéaire.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

- Agencements, aménagements, Installations techniques : de 3 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 ans
- Matériel de transport : 1 à 2 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 1 à 3 ans
- Mobilier : 4 à 5 ans

Contrats de crédit-bail et des contrats assimilés

Les contrats de crédit-bail et les contrats assimilés sont comptabilisés :

- au bilan sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant ;
- au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

Un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail remplit au moins une des conditions suivantes :

- Le contrat prévoit le transfert de la propriété au terme de la durée du bail sur option, et les conditions d'exercice de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail.
- La durée du bail recouvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur.

La valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail.

Il s'agit pour l'essentiel de contrats sur des véhicules, dont la valeur résiduelle est faible, et la durée de vie réelle proche de la durée du contrat. C'est pourquoi les durées d'amortissement sont ajustées à la durée des contrats.

Immobilisations financières

Les titres de participation de sociétés non consolidées sont évalués à leur coût historique.

Les autres immobilisations financières concernent principalement des dépôts et cautionnements et des créances consenties aux sociétés non consolidées.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure au coût d'acquisition.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût des stocks vendus est déterminé en utilisant la méthode du premier entré - premier sorti.

Les en-cours de production sont valorisés selon la méthode de l'avancement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks est supérieure à leur valeur nette de réalisation.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le groupe applique la méthode de l'avancement pour la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme. En fonction du niveau de facturation et de l'avancement de chaque affaire à la clôture, le chiffre d'affaires est ajusté par les comptes « clients, factures à établir » ou « produits constatés d'avance ».

Impôts sur les bénéfices

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires, dont la consommation est estimée sur un horizon raisonnable.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les positions d'impôts différés actives et passives sont compensés par entité fiscale. La société GROUPE OKwind est tête du groupe fiscal, comprenant les sociétés OKwind, LUMIOO et FINANCIERE GROUPE OKwind.

Le groupe bénéficie de crédits d'impôts, essentiellement crédits d'impôt de recherche et d'innovation, qui sont présentés en diminution de la charge d'impôt.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées dès lors qu'il existe pour le groupe une obligation actuelle résultant d'évènements passés, et qu'il y a un risque probable de sortie de ressources, estimé de façon raisonnable, sans contreparties attendues, et dont l'échéance n'est pas fixée de façon précise. Les provisions sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Dettes financières

Les dettes financières sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont constituées de :

- emprunts obligataires
- dettes souscrites auprès d'établissements de crédit incluant les PGE
- billets de trésorerie octroyés par les établissements de crédit
- dettes liées aux engagements de location-financement
- découverts bancaires

Les frais financiers sont enregistrés en charges financières, hormis les frais d'émission d'emprunts qui sont étalés sur la durée de chaque emprunt.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Le groupe comptabilise au passif de son bilan le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite conformément à la recommandation ANC 2013-02. Il est déterminé selon la méthode des unités de crédits projetées en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'une probabilité de présence dans le groupe à l'âge de la retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat.

L'engagement n'est pas externalisé.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le groupe applique la méthode de l'avancement pour reconnaître le chiffre d'affaires sur les contrats à long terme.

La marge prévisionnelle est déterminée pour chaque affaire en fonction du chiffre d'affaires estimé à terminaison et des coûts budgétés.

Le chiffre d'affaires de chaque affaire est reconnu à la date de clôture en fonction de l'avancement du projet, calculé à partir du ratio « coûts engagés à la date de clôture / coûts budgétés sur le projet ».

Dans le cas où la marge prévisionnelle se traduirait par une perte il serait procédé à la comptabilisation d'une provision pour perte à terminaison.

Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Crédits d'impôts

Les crédits d'impôts sont présentés en diminution de l'impôt sur le résultat.

Ils concernent essentiellement le Crédit d'Impôt Recherche et le Crédit d'Impôt Innovation.

Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action correspond au résultat par action corrigé des charges nettes d'impôt relatives aux instruments dilutifs.

2.4. Informations relatives au périmètre de consolidation

Organigramme au 30 juin 2022



Par décision de l'associé unique en date du 7 mars 2022, la société LUMIOO a procédé successivement à une augmentation de capital, puis à une réduction de capital par imputation des pertes antérieures, portant le capital social de 5.000 € à 589.250 €.

La prise de participation dans la société PURECONTROL est intervenue au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2021 ; celle-ci est exclue du périmètre de consolidation – cf 3.5.

Liste des sociétés du groupe consolidé

Sociétés	Siège social	N° SIREN	2021.06	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	2022.06	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
Groupe Okwind	Zone du Haut Montigne 35370 TORCE	824331045	Société Mère	100,00 %	100,00 %	Société Mère	100,00 %	100,00 %
Okwind	Zone du Haut Montigne 35370 TORCE	511888026	Globale	100,00 %	100,00 %	Globale	100,00 %	100,00 %
Lumioo	Zone du Haut Montigne 35370 TORCE	848549275	Globale	100,00 %	100,00 %	Globale	100,00 %	100,00 %
Financière Groupe Okwind	Zone du Haut Montigne 35370 TORCE	840544324	Globale	100,00 %	100,00 %	Globale	100,00 %	100,00 %
Sci Montigne Tourcheg	13 rue du Clos Courtel 35510 CESSON-SEVIGNE	887513638	MEE	25,00 %	25,00 %	MEE	24,97 %	24,97 %

Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une filiale est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette société. Les entités sous influence notable sont consolidées sous la méthode de la mise en équivalence.

Dates des arrêtés semestriels des sociétés consolidées

Les comptes consolidés semestriels sont établis pour les périodes courant du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 et 2022.

2.5. Retraitements de consolidation

Le groupe applique les méthodes obligatoires et de référence prévues dans le cadre du règlement ANC 2020-01.

Traitements dans les comptes sociaux ou retraitements appliqués en consolidation	
Elimination des flux et positions de clôture intragroupe	Oui
Neutralisation des dividendes en provenance des filiales	Oui
Reclassement du chiffre d'affaires intragroupe constituant de la production immobilisée	Oui
Comptabilisation immédiate en charge des frais de constitution	Oui
Inclusion dans le coût des actifs (financiers) des droits, honoraires et frais	Comptes sociaux
Activation des coûts de développement	Comptes sociaux
Activation des contrats de location-financement	Oui
Activation et étalement des frais d'émission d'emprunts	Comptes sociaux
Provisionnement des engagements de fin de carrière et prestations assimilées	Oui
Comptabilisation des impôts différés	Oui
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture	Comptes sociaux
Imputation des crédits d'impôt en diminution de l'impôt sur les sociétés	Comptes sociaux

2.6. Information sectorielle

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du groupe. La direction ayant choisi d'organiser le groupe en fonction des marchés adressés et des modes de distribution des produits (et services y afférents), il est distingué 2 secteurs principaux :

- Le B to B
- Le B to C

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires constitue un indicateur clé de suivi de la performance.

EBITDA

L'EBITDA, selon la méthode soustractive, est obtenu en rajoutant au résultat d'exploitation les dotations aux amortissements et aux provisions, nettes des reprises.

Taux d'EBITDA

Ce taux est calculé en retenant au numérateur l'EBITDA et au dénominateur le Chiffre d'affaires.

3. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021

en Keuros	2020.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	2021.06
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche	5 106	577				5 683
Concessions, brevets & droits similaires	201	12			-9	204
Logiciels		56			9	65
Immobilisations incorporelles en cours	284	89				373
Autres immobilisations incorporelles	1					1
Total immobilisations incorporelles	5 591	734			0	6 325
Amt/dép. frais d'établissement	0			0		0
Amt/dép. frais de rech.	-2 843			-270		-3 114
Amt/dép. conc. brevets & dts similaires	-128			-9	2	-135
Amt/dép. logiciels				-1	-2	-3
Amt/dép. autres immos incorp.	-1			0		-1
Total amt/dép. immobilisations incorporelles	-2 972			-281	0	-3 252
Total valeur nette	2 619	734		-281	0	3 073

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

en Keuros	2021.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	2022.06
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche	6 477	741				7 218
Concessions, brevets & droits similaires	204					204
Logiciels	340	118				458
Immobilisations incorporelles en cours	21	541				562
Autres immobilisations incorporelles	14	0				14
Total immobilisations incorporelles	7 056	1 400				8 457
Amt/dép. frais d'établissement	0			0		0
Amt/dép. frais de rech.	-3 364			-248		-3 612
Amt/dép. conc. brevets & dts similaires	-145			-10		-154
Amt/dép. logiciels	-5			-34		-39
Amt/dép. autres immos incorp.	-1			-1		-3
Total amt/dép. immobilisations incorporelles	-3 514			-293		-3 807
Total valeur nette	3 542	1 400		-293		4 649

Concernant les frais de développement : il s'agit de renforcer les facteurs de compétitivité du Groupe OKwind.

Les principaux programmes portent sur :

- le renforcement de l'écosystème dédié à l'autoconsommation : nouvelle gamme de trackers plus performant, élargissement de la gamme d'objets connectés permettant de stocker l'énergie et de piloter plus intelligemment les postes de consommation, optimisation du portail client de monitoring de l'écosystème et de paramétrage des objets connectés ;
- le développement d'applicatifs métiers de pilotage de processus par segment de marché ;
- la modélisation et l'optimisation des bénéfices « agrivoltaïques » des trackers sur les rendements agronomiques et la biodiversité.

Concernant les immobilisations en cours au 30 juin 2022 pour 582 k€ il s'agit principalement de dépenses engagées pour l'opération de levée de fonds intervenue en juillet 2022.

3.2. Ecart d'acquisition

La société GROUPE OKwind a été constituée en décembre 2016 par apport des titres de la société OKwind (UGT B to B) valorisés 6.200 k€. L'écart consécutif à l'opération d'apport s'élève à 5.885 k€.

L'écart d'acquisition est affecté de manière rétrospective au poste d'impôt différé actif pour 930 k€ au titre du déficit fiscal cumulé à fin décembre 2016 de 3.312 k€.

Le solde de l'écart d'acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé s'élève à 4.955 k€.

La durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est illimitée, en conséquence celui-ci n'est pas amorti, il fait l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont les filiales d'exploitation.

Les hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité sont issues des plans à moyen terme (5 ans) utilisés par le management du Groupe.

Les principales hypothèses opérationnelles reposent notamment sur les niveaux de croissance historique du chiffre d'affaires en B to B et en B to C.

Les plans à moyen terme utilisés par le management du Groupe fin 2021 sont confirmés au 30 juin 2022.

En conséquence, il n'a pas été pratiqué de test de dépréciation.

Pour rappel :

Les hypothèses financières retenues à la clôture de chaque période dans le cadre du test de dépréciation sont identiques pour 2020 et 2021 :

- Taux d'actualisation : 16 %
- Taux de croissance à long terme : 2 %

Une analyse de sensibilité a été réalisée en faisant varier individuellement et cumulativement les critères suivants :

- Le taux de marge d'EBITDA, de plus ou moins deux points ;
- Le taux d'actualisation, de plus ou moins un point.

Le résultat du test de dépréciation, y compris l'analyse de sensibilité, n'entraîne pas la dépréciation de l'écart d'acquisition pour 2020 et pour 2021.

3.3. Immobilisations corporelles

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021

en Keuros	2020.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	2021.06
Agencements sur terrains	5	2				7
Installations tech, matériel & outillage	641	268				909
Dont Crédit-Bail	76	91				167
Matériel de transport	475	165	-90			550
Dont Crédit-Bail	462	75				537
Matériel informatique	162	84				246
Autres immobilisations corporelles	116	28	-66			78
Total immobilisations corporelles	1 399	547	-156			1 790
Amt/dép. agencements sur terrains	-2			-1		-2
Amt/dép. install tech, matériel & outl.	-345			-49		-393
Dont Crédit-Bail	-10			-12		-22
Amt/dép. matériel transport	-179		48	-54		-185
Dont Crédit-Bail	-171			-5		-176
Amt/dép. matériel informatique	-86			-24		-110
Amt/dép. autres immobilisations corp.	-63		44	-11		-30
Total amt/dép. immobilisations corporelles	-674		92	-138		-721
Total valeur nette	725	547	-64	-138		1 070

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

en Keuros	2021.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	2022.06
Agencements sur terrains	7					7
Installations tech, matériel & outillage	1 027	19				1 046
Dont Crédit-Bail	167					167
Matériel de transport	574	359	-27			906
Dont Crédit-Bail	561	324				885
Matériel informatique	262	39				301
Immobilisations corporelles en cours	1					1
Autres immobilisations corporelles	88	3				91
Total immobilisations corporelles	1 959	420	-27			2 352
Amt/dép. agencements sur terrains	-3			-1		-4
Amt/dép. install tech, matériel & outl.	-437			-72		-509
Dont Crédit-Bail	-202			-88		-290
Amt/dép. matériel transport	-211		16	-105		-300
Dont Crédit-Bail	-37			-15		-53
Amt/dép. matériel informatique	-142			-37		-179
Amt/dép. autres immobilisations corp.	-38			-8		-46
Total amt/dép. immobilisations corporelles	-831		16	-222		-1 037
Total valeur nette	1 128	420	-11	-222		1 314

Installations techniques, matériels & outillages : Il s'agit essentiellement d'outillages et des bancs d'essais trackers.

Matériels de transport et d'informatique : L'ouverture d'agences et le développement de l'activité implique le déploiement des outils bureautique et du parc de véhicules, celui-ci est essentiellement financé par des contrats de crédit-bail.

3.4. Immobilisations financières

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021

en Keuros	2020.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	2021.06
Titres de participation Purecontrol (1)	0	435				435
Obligations convertibles en actions Purecontrol (2)		150				150
Autres titres immobilisés	8					8
Dépôt de garantie/baux commerciaux	102	35				137
Total immobilisations financières	110	619				729

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

en Keuros	2021.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	2022.06
Titres de participation Purecontrol (1)	435					435
Obligations convertibles en actions Purecontrol (2)	153	150	-2			301
Autres titres immobilisés	8	5				13
Dépôt de garantie/baux commerciaux	177	86	-1			262
Total immobilisations financières	773	240	-3			1 011

(1) La valeur des titres englobe les frais d'acquisition pour 35 k€ amortis sur 5 ans.

(2) En date du 21 juin 2021, la société GROUPE OKwind a souscrit la Tranche 1 de l'emprunt obligataire (1.500.000 OCA de 0,10 euro) émis par la société Purecontrol (cf § 3.5), soit 150 k€, à échéance du 16 juin 2026, rémunéré au taux de 4 % et donnant droit à une prime de non-conversion de 7 %. Chaque OCA donne droit à 0,04 action ordinaire de 0,10 € de valeur nominale.

La Tranche 2, composée de 1.500.000 OCA, et aux mêmes conditions que la Tranche 1 a été souscrite en date du 26 avril 2022.

3.5. Titres non consolidés

Sociétés	Siège social	N° SIREN	Taux de contrôle	Valeur brute (K€)	Valeur nette (K€)	Motif de l'exclusion
Purecontrol	1 route de Paris 35510 CESSON-SEVIGNE	827813585	14,17 %	400	400	% de détention inférieur à 20%

La société a pour activité le pilotage de process industriels pour permettre d'améliorer leur fonctionnement, leur performance énergétique et de réduire leur empreinte environnementale via ses solutions logicielles basées sur l'intelligence artificielle. Elle a notamment développé son expertise sur le marché de l'assainissement.

La société est maintenant en phase de déploiement commercial. Des synergies sont développées avec GROUPE OKwind sur les plans commerciaux et technologiques.

En date du 21 juin 2021, la société GROUPE OKwind a souscrit :

- à l'augmentation de capital de 167.308 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro moyennant un prix de souscription unitaire de 2,3908 €, soit 400 k€, auxquelles sont attachés un bon de souscription d'actions par action ordinaire, à exercer au plus tard le 16 juin 2025 ;
- à l'émission à titre gratuit de 22.265 bons de souscription d'actions, donnant droit à la souscription d'une action nouvelle d'une valeur de 0,10 euro, à exercer au plus tard le 31 janvier 2023.

3.6. Titres mis en équivalence

La société GROUPE OKwind détient 24,97 % du capital de la SCI MONTIGNE TOURCHEG pour une valeur d'actif de 195 k€.

La société porte l'immobilier du Groupe Okwind du site de Torcé, à qui elle consent un bail commercial pour une durée de 11 années, à compter du 18 décembre 2020, moyennant des loyers et refacturations de charges inhérentes à l'occupation pour 95 k€ au titre du premier semestre 2021 et pour 144 k€ au titre du premier semestre 2022.

La SCI MONTIGNE TOURCHEG ne procède pas à l'arrêté d'une situation comptable semestrielle. En conséquence, il n'est pas retenu de quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence.

3.7. Autres actifs

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021

en Keuros	2020.12	Mouvements	Dotations / reprises	2021.06
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	1 945	525		2 469
Stocks - en-cours de production	410	-28		381
Dép. des stocks - mp, fourn. et approv.	-206	0		-206
Total Stocks et en-cours	2 149	496		2 645
Clients et comptes rattachés	7 735	230		7 965
Factures à établir	1	225		227
Dép. clients et comptes rattachés	-14	0		-14
Total Clients et comptes rattachés	7 723	456		8 178
Fournisseurs - avances et acomptes versés	43	-12		31
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	0	0		0
Créances sur personnel & org. sociaux	8	17		25
Créances fiscales - hors is	299	87		386
Impôts différés - actif	246	0		248
Etat, impôt sur les bénéficiaires - créances	342	148		490
Autres créances	43	0		43
Frais d'émission d'emprunt	26	0	-3	22
Charges constatées d'avance	57	71		128
Total Autres créances et comptes de régularisation	1 064	311	-3	1 375
Vmp - équivalents de trésorerie	0	0		0
Total valeurs mobilières de placement	0	0		0
Disponibilités	4 692	-3 381		1 311
Total disponibilités	4 692	-3 381		1 311
Total autres actifs	15 627	-2 118	-3	13 509

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

en Keuros	2021.12	Mouvements	Dotations / reprises	2022.06
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	1 799	1 242		3 041
Stocks - en-cours de production	193	308		500
Dép. des stocks - mp, fourn. et approv.	-217	0		-217
Total Stocks et en-cours	1 775	1 550		3 325
Clients et comptes rattachés	12 172	-4 383		7 788
Factures à établir	293	3 613		3 907
Dép. clients et comptes rattachés	-22	0		-22
Total Clients et comptes rattachés	12 443	-770		11 673
Fournisseurs - avances et acomptes versés	107	800		907
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	1	0		0
Créances sur personnel & org. sociaux	33	5		39
Créances fiscales - hors is	375	232		607
Impôts différés - actif	82	4		86
Etat, impôt sur les bénéficiaires - créances	84	282		366
Autres créances	199	-156		43
Produits à recev.	86	-86		
Frais d'émission d'emprunt	19	18	-10	27
Charges constatées d'avance	94	60		154
Total Autres créances et comptes de régularisation	1 080	1 161	-10	2 229
Vmp - équivalents de trésorerie	0	0		0
Total valeurs mobilières de placement	0	0		0
Disponibilités	2 726	3 689		6 415
Total disponibilités	2 726	3 689		6 415
Total autres actifs	18 024	5 629	-10	23 641

3.8. Ventilation des créances par échéance

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021

<i>en Keuros</i>	2021.06	Moins de 1 an	Moins de 5 ans	5 ans et plus
Prêts, cautionnements et autres créances	137			137
Fournisseurs - avances et acomptes versés	31	31		
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	0	0		
Clients et comptes rattachés	7 965	7 965		
Factures à établir	227	227		
Créances sur personnel & org. sociaux	25	25		
Créances fiscales - hors is	386	386		
Etat, impôt sur les bénéfices - créances	490	490		
Autres créances	43	43		
Total Créances par échéance	9 304	9 168		137

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

<i>en Keuros</i>	2022.06	Moins de 1 an	Moins de 5 ans	5 ans et plus
Prêts, cautionnements et autres créances	262			262
Fournisseurs - avances et acomptes versés	907	907		
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	0	0		
Clients et comptes rattachés	7 788	7 788		
Factures à établir	3 907	3 907		
Créances sur personnel & org. sociaux	39	39		
Créances fiscales - hors is	607	607		
Etat, impôt sur les bénéfices - créances	366	366		
Autres créances	43	43		
Total Créances par échéance	13 919	13 657		262

3.9. Ventilation des créances clients par échéances à court terme

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021

<i>en Keuros</i>	2021.06	Créances échues depuis						Créances non échues
		30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	90 à 180 jours	180 à 360 jours	à plus de 360 jours	
Clients	7 965	1 654	793	616	60	1 273	515	3 055

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

<i>en Keuros</i>	2022.06	Créances échues depuis						Créances non échues
		30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	90 à 180 jours	180 à 360 jours	à plus de 360 jours	
Clients	7 788	1 329	255	724	568	2 041	504	2 367

Les encours des créances clients sont globalement stables entre 2021.06 et 2022.06. L'augmentation des encours sur des créances échues depuis plus de 90 jours est essentiellement liée à des installations de taille plus conséquente sur lesquelles les autorisations administratives ou procédures de raccordement peuvent être plus longues.

3.10. Trésorerie nette

<i>en Keuros</i>	2022.06	2021.12	2021.06
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	6 415	2 726	1 311
Concours bancaires (Trésorerie passive)	0	0	-1
Trésorerie nette	6 415	2 726	1 309

3.11. Composition du capital social

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021, le capital social est composé de 3.450.537 actions ordinaires et 3.007.463 actions de préférence (droit de vote double), soit un total de 6.458.000 actions, d'une valeur nominale de 1 €.

En date du 1^{er} avril 2022, à l'issue de l'acquisition de 16.960 actions gratuites attribuées le 31 mars 2021 dans le cadre de la délégation donnée par l'assemblée générale du 26 juin 2019, le capital social a été augmenté de 16.960 €.

Au 30 juin 2022, suite à la conversion de la totalité des actions de préférence en actions ordinaires, le capital social est composé de 6.474.960 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 1 €.

Instruments dilutifs :

Emprunts obligataires – Cf § 3.14.

Actions gratuites – Par délégation de l'assemblée générale du 26 juin 2019 modifiée par l'assemblée générale du 6 mai 2022 donnant au Président la possibilité d'attribuer un nombre maximum de 50.000 actions, le Président a décidé en date du 24 mai 2022 l'attribution gratuite du solde d'actions ordinaires nouvelles, soit 33.040 actions de 1€ de valeur nominale. Ces actions seront attribuées définitivement à l'issue d'une période d'acquisition d'un an soit à compter du 24 mai 2023.

3.12. Provisions pour risques et charges

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021

en Keuros	2020.12	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	2021.06
Autres provisions pour risques	35				35
Total provisions pour risques	35				35
Provisions pour pensions et retraites	80	11			91
Prime de non conversion OCA (1)	74	26			100
Provisions pour SAV LUMICO	21		-21		
Total provisions pour charges	175	37	-21		191
Total provisions pour risques et charges	210	37	-21		225

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

en Keuros	2021.12	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	2022.06
Autres provisions pour risques	35	6			41
Total provisions pour risques	35	6			41
Provisions pour pensions et retraites	101	1	-2		100
Prime de non conversion OCA (1)	126		-126		
Provisions forfait social sur attribution d'AGA (2)		71			71
Provisions pour SAV LUMICO		30			30
Total provisions pour charges	227	102	-128		202
Total provisions pour risques et charges	262	109	-128		243

(1) Cf §3.14 sur caractéristiques et remboursement anticipé du contrat

(2) Cf §3.11 sur plan attribution actions gratuites

3.13. Emprunts et dettes financières

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021

en Keuros	2020.12	Augmentation	Remboursement	2021.06
Emprunts obligataires - § 3.14	1 692		-492	1 200
Emprunts auprès établis. de crédit (1)	7 659	256	-617	7 298
<i>Dont Crédit-Bail</i>	369	256	-108	517
Intérêts courus sur emprunts	3	1	-3	1
Intérêts courus sur emprunts obligataires	39		-39	
Total Dettes financières MLT	9 393	257	-1 151	8 499
Concours bancaires (trésorerie passive)	0		0	0
Concours bancaires (dettes)	800	650		1 450
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	2		-1	1
Total Dettes financières CT	802	650	-1	1 451
Total emprunts et dettes financières	10 195	907	-1 152	9 950

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

en Keuros	2021.12	Augmentation	Remboursement	2022.06
Emprunts obligataires - § 3.14	1 200		-1 200	
Emprunts auprès établis. de crédit (1)	8 682	4 161	-876	11 966
<i>Dont Crédit-Bail</i>	502	351	-111	742
Autres emprunts et dettes assimilées (2)		1 521		1 521
Intérêts courus sur emprunts	27	10	-27	10
Total Dettes financières MLT	9 909	5 692	-2 104	13 498
Concours bancaires (dettes)	1 950	1 850		3 800
Total Dettes financières CT	1 950	1 850		3 800
Total emprunts et dettes financières	11 859	7 542	-2 104	17 298

(1) Les dettes auprès d'établissements de crédit concernent :

- Les emprunts garantis par l'Etat – PGE – accordés en 2020 sur une durée 6 ans font l'objet d'un différé de remboursement d'un an, au taux fixe compris entre 0,54 % et 0,73 %. Les premières échéances sont intervenues à la fin du premier semestre 2021.
- Les autres emprunts moyen terme, souscrits sur une durée de 5 à 8 ans, et rémunérés à taux fixe de 0,61 % à 3,03 % dont les caractéristiques des deux principaux emprunts, auprès BPI France, sont :

Prêteur BPI France :	2020.12	2021.12	2022.06
Nominal (K€)	1 500	1 000	1 500
Taux	3,03%	0,71%	3,02%
Durée (année)	7	7,75	7
Différé (année)	2	2,75	2
Première échéance	30/09/2022	30/09/2024	30/09/2024
Dernière échéance	20/06/2027	30/06/2029	30/06/2029

- Les avances remboursables, sans intérêts, accordées par la Région Bretagne seront totalement remboursées en 2023.
- Les billets de trésorerie, renouvelables tous les 3 mois, dont la rémunération est comprise entre 1,40 % et 2,50 % en 2021, et 1,50 % et 2,03 % en 2022.

(2) **Autres emprunts et dettes assimilées** : Il s'agit des comptes courants d'associés porteurs d'obligations convertibles en actions, constitués à l'issue du remboursement anticipé du contrat d'émission conclu en date du 26 juin 2019. Cf § 3.14. L'ensemble des porteurs s'est engagé à souscrire par voie de compensation de créance à l'augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse pour un montant égal au montant total de leur créance. En conséquence, lors de la réalisation effective de l'introduction en bourse, ces comptes courants sont incorporés aux capitaux propres.

3.14. Emprunts obligataires

Caractéristiques des emprunts obligataires	Contrat simple	Contrat convertible
Date de souscription	30-juin-2018	27-juin-2019
Nombre d'obligations émises	491 687	300 000
Nombre d'obligations émises à la date d'approbation du Document d'Enregistrement	0	300 000
Valeur nominale unitaire (en euros)	1	4
Montant nominal (en Keuros)	492	1 200
Date d'échéance	30-juin-2021	27-juin-2024
Taux d'intérêt annuel servis (échéance annuelle)	6%	4%
Prime de non-conversion	N/A	4%
Nombre d'actions Groupe Okwind sur conversion des OCA	N/A	300 000
Rang	N/A	Assimilées aux actions anciennes avec des droits identiques

En date du 6 mai 2022, il a été conclu un avenant au contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (OCA) consistant au remboursement anticipé de la totalité des obligations.

Les porteurs d'OCA se sont irrévocablement engagés à souscrire à l'augmentation de capital de la société devant intervenir dans le cadre de l'introduction en bourse pour un montant égal au montant total de leurs créances incluant le nominal de l'emprunt obligataire et l'ensemble des primes, indemnités et intérêts.

Au regard de cet engagement, le remboursement anticipé versé aux porteurs d'OCA en date du 20 juin 2022 est maintenu en autres dettes financières.

3.15. Autres passifs

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021

<i>en Keuros</i>	2020.12	Mouvements	Dotations / reprises	2021.06
Dettes fournisseurs	2 361	453		2 814
Factures non parvenues	208	22		230
Total fournisseurs et comptes rattachés	2 569	475		3 044
Clients - avances et acomptes reçus	284	116		400
Dettes sociales	1 287	96		1 383
Dettes provisionnées intéressement du personnel	177	-100		78
Dettes fiscales (hors is et cvae)	699	-383		317
Autres dettes	0	2		2
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	423	-83		340
Total autres dettes et comptes de régularisation	2 871	-355		2 519
Total autres passifs	5 440	120		5 563

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

<i>en Keuros</i>	2021.12	Mouvements	Dotations / reprises	2022.06
Dettes fournisseurs	2 734	1 046		3 780
Factures non parvenues	208	279		486
Total fournisseurs et comptes rattachés	2 942	1 324		4 266
Clients - avances et acomptes reçus	300	1 994		2 294
Dettes sociales	1 641	125		1 766
Dettes provisionnées intéressement du personnel	127	-114		13
Dettes fiscales (hors is et cvae)	1 364	-476		887
Autres dettes	4	-1		3
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	465	-269		196
Total autres dettes et comptes de régularisation	3 901	1 260		5 160
Total autres passifs	6 843	2 585		9 426

3.16. Impôts différés

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021

<i>en Keuros</i>	2020.12	Incidence résultat	2021.06
Impôts différés - actif	246	3	248
Impôts différés - passif			
Solde net d'impôt différé	246	3	248
Ventilation de l'impôt différé par nature			
Id / différences temporaires	-36	2	-34
Id / retraitement de consolidation	27	1	28
Activation de reports déficitaires	255		255
Total impôt différé par nature	246	3	248

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

<i>en Keuros</i>	2021.12	Incidence résultat	2022.06
Impôts différés - actif	82	4	86
Impôts différés - passif			
Solde net d'impôt différé	82	4	86
Ventilation de l'impôt différé par nature			
Id / différences temporaires	-30	2	-29
Id / retraitement de consolidation	29	2	32
Activation de reports déficitaires	83		83
Total impôt différé par nature	82	4	86

3.17. Reports déficitaires

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021

<i>en Keuros</i>	2020.12	Incidence résultat	2021.06
Base reports déficitaires LUMIOO	330		330
Base reports déficitaires OKWIND			
Base reports déficitaires GROUPE OKWIND	648		648
Total base reports déficitaires	978	0	978
Impôt différé LUMIOO	83		83
Impôt différé OKWIND			
Impôt différé GROUPE OKWIND (1)	172		172
Total impôt différé reports déficitaires	255	0	255

(1) Le montant des déficits reportables activés au 31/12/2020 concernant la société GROUPE OKwind a été imputé à la clôture de l'exercice 31/12/2021.

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

<i>en Keuros</i>	2021.12	Incidence résultat	2022.06
Base reports déficitaires LUMIOO	330		330
Base reports déficitaires OKWIND			
Base reports déficitaires GROUPE OKWIND			
Total base reports déficitaires	330	0	330
Impôt différé LUMIOO	83		83
Impôt différé OKWIND			
Impôt différé GROUPE OKWIND			
Total impôt différé reports déficitaires	83	0	83

Le montant des déficits reportables non activés, dans la mesure où ils ne répondent pas aux critères d'activation, concernant la société GROUPE OKwind, pour un montant de 24 k€, au titre de l'exercice précédent la constitution du groupe fiscal.

3.18. Ventilation des dettes par échéance

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2021

en Keuros	2021.06	Moins de 1 an	Moins de 5 ans	5 ans et plus
Emprunts obligataires	1 200		1 200	
Emprunts auprès établis. de crédit	7 298	1 655	4 956	687
<i>Dont Crédit-Bail</i>	517	138	341	37
Intérêts courus sur emprunts	1	1		
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	0		
Billets de trésorerie	1 450	1 450		
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	1	1		
Dettes fournisseurs	2 814	2 814		
Factures non parvenues	230	230		
Clients - Avances et acomptes reçus	400	400		
Dettes sociales	1 383	1 383		
Dettes provisionnées intéressement du personnel	78	78		
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)	317	317		
Autres dettes	2	2		
Total Dettes par échéance	15 173	8 330	6 156	687

AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022

en Keuros	2022.06	Moins de 1 an	Moins de 5 ans	5 ans et plus
Emprunts auprès établis. de crédit	11 966	1 869	6 025	4 073
<i>Dont Crédit-Bail</i>	742	189	487	66
Intérêts courus sur emprunts	10	10		
Autres emprunts et dettes assimilées	1 521	1 521		
Concours bancaires (dettes)	3 800	3 800		
Dettes fournisseurs	3 780	3 780		
Factures non parvenues	486	486		
Clients - Avances et acomptes reçus	2 294	2 294		
Dettes sociales	1 766	1 766		
Dettes provisionnées Participation des salariés	13	13		
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)	887	887		
Autres dettes	3	3		
Total Dettes par échéance	26 528	16 431	6 025	4 073

4. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires et EBITDA par activité

Activités <i>en Keuros</i>	B to B		B to C		TOTAL	
	2022.06	2021.06	2022.06	2021.06	2022.06	2021.06
Chiffre d'affaires	11 561	8 664	1 939	855	13 500	9 519
Résultat d'exploitation					-729	-620
Dotations et reprises amort. & prov. d'exploitation					-626	-412
EBITDA	227	54	-329	-262	-102	-208
Taux d'EBITDA	2,0%	0,6%	-17,0%	-30,6%	-0,8%	-2,2%

Le chiffre d'affaires du Groupe a été réalisé en totalité en France en 2021 et 2022.

4.2. Autres produits d'exploitation

<i>en Keuros</i>	2022.06	2021.06
Production stockée	308	-28
Subventions d'exploitation	42	35
Production immobilisée	799	626
<i>Dont frais R&D</i>	741	577
<i>Dont Logiciel, ERP et CRM</i>	57	48
Transferts de charges d'expl - primes d'assurance	24	0
Autres produits	14	0
Total Autres produits d'exploitation	1 186	630

4.3. Achats consommés

<i>en Keuros</i>	2022.06	2021.06
Achats matières premières, fournitures et autres approvisionnements	-7 917	-4 904
Variation de stocks	1 242	525
Total Achats consommés	-6 675	-4 379

4.4. Autres charges d'exploitation

<i>en Keuros</i>	2022.06	2021.06
Achat d'études	-16	-1
Achats non stockés de matières et fournitures	-295	-217
Redevances	0	-20
Sous-traitance générale	-1 160	-597
Redevances de location-financement	10	1
Locations et charges locatives	-778	-576
Entretiens et réparations	-84	-54
Primes d'assurance	-117	-104
Etudes et recherches	-48	-41
Divers	-37	-17
Personnel intérimaire et mis à disposition	-55	-39
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-299	-228
Publicités	-121	-100
Transports	-438	-296
Déplacements, missions	-154	-125
Frais postaux	-113	-95
Services bancaires	-34	-22
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	-4	
Autres charges externes	-38	-8
Total Autres charges d'exploitation	-3 783	-2 539

La sous-traitance est liée à l'installation sur site des trackers par des prestataires spécialisés : câblage-montage-grutage. L'augmentation du poste locations s'explique par l'ouverture des Agences et l'installation du siège social à Torcé, ainsi que par les locations courte durée (hors CB) de véhicules.

4.5. Impôts et taxes

<i>en Keuros</i>	2022.06	2021.06
Impôts et taxes sur rémunérations	-63	-60
Autres impôts et taxes	-66	-48
Total Impôts et taxes	-129	-108

4.6. Charges de personnel

<i>en Keuros</i>	2022.06	2021.06
Rémunérations du personnel	-3 002	-2 390
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-1 131	-884
Autres charges de personnel	-69	-55
Total Charges de personnel	-4 202	-3 330

4.7. Dotations / reprises d'amortissements & provisions d'exploitation

<i>en Keuros</i>	2022.06	2021.06
Dot./prov. engagements de retraite	-1	-11
Rep./prov. engagements de retraite	2	
Dot./amt. & dép. immo. incorporelles	-293	-281
Dot./amt. & dép. immo. corporelles	-222	-138
Dot. aux prov. d'exploitation	-101	
Rep./provisions d'exploitation		21
Sous Total Hors Actifs Circulants	-616	-409
Dot./amt. charges d'exploit. à répartir	-10	-3
Sous Total liés aux Actifs Circulants	-10	-3
Total Dotations et reprises amort. & prov. d'exploitation	-626	-412

4.8. Résultat financier

<i>en Keuros</i>	2022.06	2021.06
Charges d'intérêts sur emprunts	-118	-73
<i>Dont Crédit-Bail</i>	-30	-19
Intérêts sur emprunts obligataires (1)	-171	-38
Dot./amt primes de remb. des obligations (1)		-26
Autres produits financiers	4	0
Total Résultat financier	-285	-137

(1) Cf § 3.14

4.9. Résultat exceptionnel

<i>en Keuros</i>	2022.06	2021.06
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées	-11	-64
Autres charges exceptionnelles	-1	0
Dotations aux provisions exceptionnelles	-6	
Produits de cession d'immobilisations corporelles	11	61
Total Résultat exceptionnel	-7	-4

4.10. Taux d'imposition

<i>en %</i>	Taux d'impôt normal		Taux d'impôt long terme	
	2022.06	2021.06	2022.06	2021.06
Taux par pays				
FRANCE	25,00 %	26,50 %	25,00 %	25,00 %

4.11. Impôts sur les bénéfices / ventilation impôts exigibles / différés

en Keuros	2022.06	2021.06
Impôts différés	4	3
Crédits d'impôts	163	163
Total Impôts sur les bénéfices	167	166

4.12. Résultat par action et résultat dilué par action

	2022.06	2021.06
Résultat net de l'ensemble consolidé - K€	-854	-595
Nombre d'actions avant dilution	6 474 960	6 458 000
Résultat par action - €	-0,13	-0,09
Impact net des éléments dilutifs - K€	0	47
Résultat net de l'ensemble consolidé corrigé des éléments dilutifs - K€	-854	-548
Actions gratuites (attribuables au 01/04/2022)		16 960
Obligations convertibles en actions (échéance 27/06/2024)		300 000
Actions gratuites (attribuables au 24/05/2023)	33 040	
Nombre d'actions après effets dilutifs	6 508 000	6 774 960
Résultat dilué par action - €	-0,13	-0,08

5. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

5.1. Transactions avec les parties liées

<i>En Keuros</i>		2022.06	2021.06
Parties liées	Nature de la relation	Montant des transactions	
Société NACIA, associée	Prestations de conseil et d'assistance selon convention du 31 juillet 2017	30	12
Total Transactions avec les parties liées		30	12

5.2. Effectif moyen

<i>en nombre</i>	2022.06	2021.06
Cadres	77	65
Agents de maîtrise et techniciens	28	27
Employés	11	15
Ouvriers		
Total Effectif	116	106

5.3. Engagement de retraite et avantages similaires

Les paramètres de calcul de l'indemnité de départ à la retraite sont :

Les conventions collectives applicables sont : CC nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie et CC territoriale de la métallurgie Ile-et-Vilaine Morbihan.

	2022.06	2021.06
Taux d'actualisation IFC inflation comprise	3,10%	1,25%
Source du taux d'actualisation	Courbe de taux EY Actuaire-Conseils au 30 juin 2022	Courbe de taux EY Actuaire-Conseils au 31 décembre 2021
Duration des engagements	22	22
Table de mortalité	INSEE 2014-2016	INSEE 2014-2016
Taux d'augmentation des salaires inflation comprise	Taux constant :	Taux constant :
Ensemble du personnel	2,00%	2,00%
Taux de sortie	Taux moyens	Taux moyens
Ensemble du personnel	6,0%	6,0%
Modalités de départ en fin de carrière	A l'initiative de l'employé avec le versement d'une indemnité soumise aux charges sociales patronales	A l'initiative de l'employé avec le versement d'une indemnité soumise aux charges sociales patronales
Age de départ en fin de carrière		
Cadres	64	64
Non Cadres	63	63
Charges sociales		
Ensemble du personnel	39,0%	39,0%

5.4. Engagements hors bilan

en Keuros	2022.06	2021.06
Engagements donnés		
Emprunts assortis de sûretés réelles et autres garanties		
Nominal des emprunts en cours à la clôture	4 313	1 863
<i>Sûretés réelles (fonds de commerce, portefeuille titres)</i>	2 363	1 863
Capital restant dû à la clôture	3 318	1 369

5.5. Rémunérations allouées aux organes d'administration, de surveillance et de direction

Les rémunérations brutes allouées aux organes d'administration, de surveillance et de direction s'élèvent respectivement à 56 k€ et 71 k€ pour chacune des situations au 30 juin 2021 et 2022, comprenant un avantage en nature de 1 k€.

5.6. Honoraires des commissaires aux comptes

en Keuros	2022.06	Légal	L822-11	2021.06	Légal	L822-11
Total Honoraires des Commissaires aux Comptes	35	34	1	19	18	0

6. EVENEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Evènements postérieurs au 30 juin 2022 :

Introduction en bourse :

La société GROUPE OKwind a été introduite en bourse sur le marché Euronext Growth à Paris le 7 juillet 2022.

Le produit brut de l'émission de 1.726.656 actions nouvelles et de la cession de 139.879 actions, au prix de 10,81 €, s'élève à 20,2 M€.

L'option de surallocation a été partiellement exercée en date du 4 août 2022. Cette opération donne lieu à l'émission de 30.810 actions ordinaires nouvelles supplémentaires au prix de 10,81 €, soit un montant total de 0,3 M€, permettant de porter la taille de l'Offre à 20,5 M€.

Dans le cadre de l'autorisation donnée par le Conseil d'administration d'acquérir les actions de la société, un contrat de liquidité, avec intervention d'un prestataire de services d'investissement, a été conclu le 18 juillet 2022, à hauteur de 200 k€.

Emprunt obligataire convertible en actions – Emission :

En date du 31 août 2022, la société GROUPE OKwind a émis un emprunt obligataire de 3 M€. Les 30 obligations convertibles en actions émises, d'une valeur nominale de 100 k€, ont été intégralement souscrites par la société Sofiprotéol, filiale du Groupe Avril, société de financement et de développement auprès des entreprises du monde agro-industriel et agroalimentaire.

Portefeuille de participations – Souscription à un emprunt obligataire convertible en actions :

En date du 28 septembre 2022, la société Groupe OKWind a souscrit pour 600 k€ à l'emprunt obligataire convertible en actions émis par la société Purecontrol, composé de 6.000.000 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 0,10 €.